



Envoi électronique à :

Fournisseurs de prestations:internes AOS

La ville de Sursee, 22. Dezember 2023

Informations actuelles sur l'assurance obligatoire des soins AOS

Cher:e fournisseur:de prestations

Après l'entrée en vigueur des modifications de l'Ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMa) et de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) au 1er janvier 2022, les assureurs et l'Organisation suisse de podologie (OPS), en collaboration avec H+, continuent de représenter les hôpitaux de Suisse dans les négociations pour une convention tarifaire définitive. L'objectif des négociations tarifaires est de garantir des soins de santé de haute qualité et adéquats à des prix équitables.

Par cette lettre, nous vous informons de la situation actuelle et vous donnons en même temps un aperçu de l'année à venir.

Les négociations tarifaires se déroulent dans deux groupes de travail : Un groupe négocie la structure tarifaire, tandis que l'autre négocie la valeur du point/le prix. Au cours des derniers mois, une vaste collecte de données a été achevée pour élaborer la structure tarifaire. Les connaissances acquises ont été utilisées par le groupe Structure afin de consigner les temps de traitement dans la structure tarifaire définitive. Les fournisseurs de prestations participants ont déjà été informés des résultats de la collecte de données. Les personnes intéressées par les résultats peuvent les obtenir auprès du secrétariat.

Le groupe de travail "Prix" prévoit également une collecte de données qui sera réalisée au printemps 2024. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) exige une collecte de données afin de déterminer les coûts d'exploitation d'un cabinet de podologie et de calculer le prix d'une minute de traitement. Les fournisseurs de prestations devant participer à la collecte de données "prix" ont été tirés au sort récemment. Cet échantillon comprend des cabinets de podologie de petite, moyenne et grande taille de toute la Suisse. Afin d'obtenir un tarif aussi pertinent que possible, il est essentiel que tous les fournisseurs de prestations contactés participent à la collecte des données.

L'enquête comprend des questions sur des indicateurs financiers spécifiques aux cabinets de podologie. Des séances d'information en allemand et en français sont prévues avant la collecte des données. En outre, les fournisseurs de prestations tirés au sort se verront proposer des plages horaires pendant lesquelles ils pourront poser leurs questions. Nos experts fiduciaires répondront à ces questions lors de réunions en ligne. Les fournisseurs de prestations tirés au sort y consacrent entre trois et cinq heures au total. Cette collecte de données est une donnée importante pour les négociations tarifaires qui suivront.



L'OPS est conscient du fait que cette année et l'année prochaine, il sera demandé beaucoup aux prestataires de soins. Cet effort initial est nécessaire pour que nous puissions négocier une convention tarifaire équitable. C'est pourquoi nous demandons à tous les prestataires de soins tirés au sort de participer à la collecte de données "Prix".

L'organisation Podologie Suisse OPS et les assureurs sont en outre tenus de conclure des contrats de développement de la qualité (contrats de qualité) valables dans toute la Suisse. Actuellement, aucune association de prestataires de soins n'a encore conclu de contrat de qualité. L'OPS a organisé un échange sur ce thème avec différents fournisseurs de prestations (ergothérapeutes, sages-femmes, orthophonistes, etc.). L'objectif de cet échange est de développer une position commune vis-à-vis des assureurs maladie. De nouvelles négociations sont prévues pour l'année prochaine.

Nous estimons actuellement que la structure tarifaire définitive pourra entrer en vigueur **au plus tôt en 2025. Important pour les fournisseurs de prestations** : La convention transitoire reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Ils peuvent continuer à facturer comme d'habitude.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation engagée aux négociations tarifaires en cours avec les participations aux collectes de données. Si vous avez d'autres questions ou préoccupations, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'un bon début d'année 2024.

Salutations amicales

Organisation Podologie Suisse OPS

Myriam Rossat
Membre du conseil d'administration

Françoise Piller
Membre du conseil d'administration

Peter Vondal
Membre du conseil d'administration

Mario Malgaroli
Membre du conseil d'administration

Karen Passelli
Membre du conseil d'administration

Gaia Marroffino
Membre du conseil d'administration